

CAL  
EA925  
C12

#43/avr. '78

DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

3 5036 01029811 8

# CANADA

d'aujourd'hui 



Energie: «quelques arpens» de sables bitumineux...

✦ ressources: le pétrole à conquérir ✦ arts: Joe Plaskett ✦ politique: vers un référendum au Québec ✦ social: les loisirs des Canadiens ✦ recherches: cultiver la mer? ✦ littérature: «les Cordes-de-Bois» d'Antonine Maillet ✦ culture: une histoire sociale du Canada ✦ technique: le columbium

Trimestriel, Numéro 43, Avril 1978

supplément  
le fédéralisme

## actualités

### Contre l'abus des lipides

Le ministère de la santé publique a lancé l'hiver dernier une campagne visant à inciter les Canadiens à diminuer leur consommation de matières grasses. On demande aux consommateurs de réduire d'un tiers environ leur ration quotidienne de lipides. Quelques conseils: choisir les morceaux de viande maigres, éliminer les graisses animales de cuisson, éviter les sauces et les fritures, remplacer la viande par la volaille ou le poisson plusieurs fois par semaine, consommer du lait écrémé ou demi-écrémé, du fromage blanc, etc. C'est, semble-t-il, la première campagne publique visant à modifier les habitudes alimentaires des Canadiens. Elle est inspirée par les travaux d'un comité de spécialistes qui a mis en relief les liens entre l'excès de lipides et les maladies cardio-vasculaires.

### « Une autre dimension »

La Galerie nationale du Canada a présenté au début de l'hiver dernier une exposition

## CANADA d'aujourd'hui

Organe d'information des ambassades du Canada.

Avril 1978, N° 43

Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal), joindre la dernière étiquette d'expédition.

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gracieusement, sur demande.

Photos: Office national du film, *Great Canadian Oil Sands*, Cauvin (Paris), Conseil national de recherches, Musées nationaux du Canada, Martine Beck (Robert Laffont éd.), Galerie nationale du Canada, Applied Photography (Toronto), Szabo (Grasset éd.).

Dessins d'Alain Letoct (couverture) et d'Hervé Quénoille.

d'œuvres contemporaines, intitulée « Une autre dimension », qui mène loin de la sculpture traditionnelle. Quatre artistes qui ont fait leurs preuves - Ian Carr-Harris, Murray Favro, Michael



Murray Favro, Aérogénératrice

Snow, Norman White - y exposaient chacun quatre œuvres. L'autre dimension, c'est le mouvement, entendu dans son sens générique, qui englobe l'espace et le temps. Les œuvres sont le plus souvent très complexes et se présentent comme des synthèses des divers aspects du mouvement qui se manifeste aussi bien par l'émission de sons ou par une transmission de lumière que par le déplacement; elles recourent en général à des moyens techniques très élaborés tels que circuits électroniques, moteurs, appareils de projection cinématographique, caméras de télévision. Quatre villes canadiennes, Vancouver, Calgary, Lethbridge et London, ont accueilli l'exposition au début de cette année.

### Les Mémoires de Mackenzie King

Les Archives publiques du Canada, se conformant à la "règle des trente ans", ont poursuivi en janvier dernier la publication des Mémoires de Mackenzie King en éditant les textes qui portent sur l'année 1947. Celui qui était alors premier ministre du Canada (il le fut, entre 1922 et 1948, pendant plus de vingt ans) ne se montre pas favorable à la participation de son pays à la commission que les Nations unies ont créée cette année-là pour surveiller la tenue d'élections libres en Corée. « Le rôle du Canada, écrit-il, n'est pas un rôle de sauveteur de l'univers, à moins qu'il ne soit capable de l'être ». De même il se montre peu enclin à un engagement politique au Proche-Orient. « La partition de la Palestine en deux Etats, écrit-il, donnera lieu à un conflit

qui finira par opposer l'Union soviétique à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ». Le journal que Mackenzie King a tenu régulièrement pendant cinquante-sept ans couvre vingt-cinq mille pages, manuscrites ou dactylographiées, réparties en une centaine de cahiers.

### Energie nucléaire

Le gouvernement québécois a autorisé la construction d'une troisième unité électronucléaire, mais il a décidé en même temps de ne donner aucune autre autorisation dans ce domaine avant deux ans. L'Hydro-Québec, établissement public de statut provincial chargé de la production et de la distribution de l'énergie électrique, demandait l'autorisation de



Centrale de Gentilly

construire quatre unités d'ici à 1990. Le gouvernement a préféré se donner deux ans pour étudier la situation énergétique en tenant compte du potentiel des centrales hydro-électriques en construction dans la région de la baie James, dont l'apport est estimé pour l'instant à 12 000 ou à 20 000 mégawatts. La troisième unité du Québec, dont la puissance sera de 600 ou de 900 mégawatts, sera construite, comme les deux premières, sur le territoire de Gentilly, petite ville située, sur la rive droite du Saint-Laurent, à une centaine de kilomètres en amont de la capitale. Le Canada possède actuellement quatre centrales électronucléaires et prévoit d'en construire six autres au cours des dix années qui viennent.

### Investissements étrangers

Depuis quatre ans, le gouvernement exerce une surveillance sur les investissements étrangers de quelque importance (v. *Canada d'aujourd'hui*, avril 1976) en vue de s'assurer qu'ils apportent au

Canada des avantages réels. C'est pourquoi une « Agence d'examen de l'investissement étranger » instruit les demandes de prise de participation dans les sociétés canadiennes et les demandes de création de sociétés à l'aide de capitaux étrangers. Selon le dernier rapport annuel de l'Agence, les offres de capitaux en vue de la création d'entreprises se sont réparties à peu près également, au cours de l'année 1976-1977, entre le Québec (34 p. 100), les provinces de l'Ouest (32 p. 100) et l'Ontario (31 p. 100). Il s'agit là de la répartition du montant des investissements prévus, non de leur nombre. Le Québec, par exemple, n'a reçu que 19 p. 100 des propositions de création, mais trois d'entre elles portaient sur des sommes très importantes; elles émanaient d'une société belge, d'une société suédoise et d'une société française. Pour l'ensemble du Canada, l'Agence d'examen a reçu 398 demandes en 1976-1977 et en a autorisé 80 p. 100.

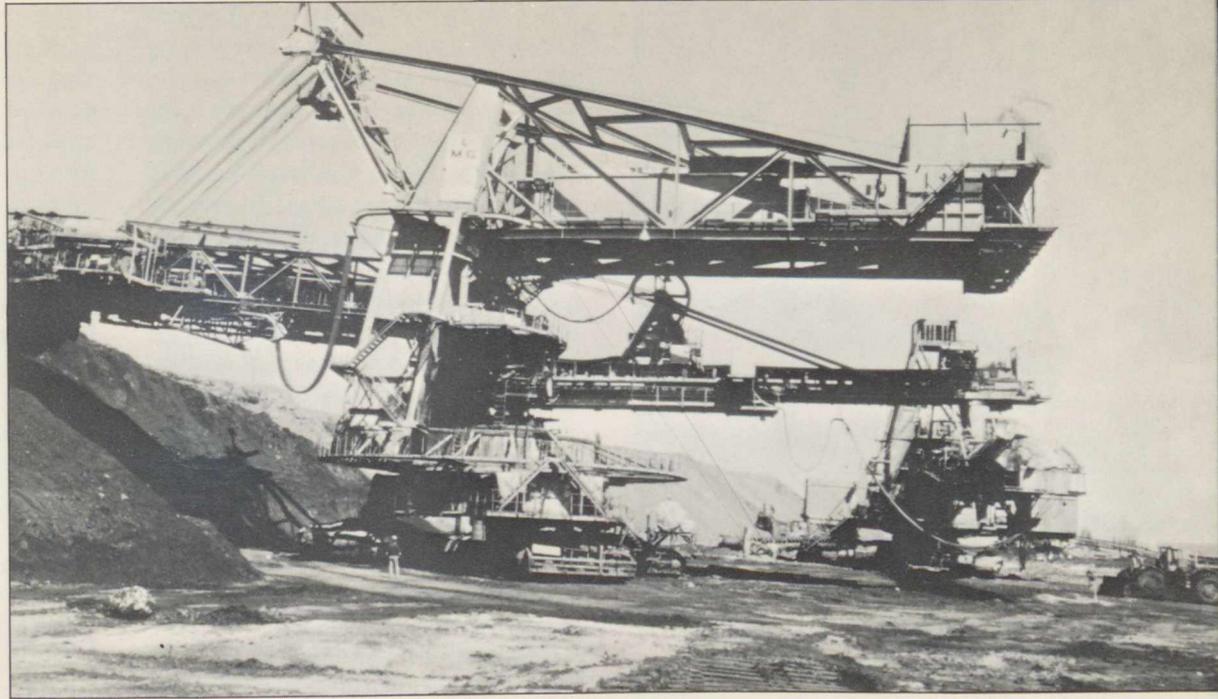
### Développement international

M. Louis Sabourin a été élu récemment président du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, dont le siège est à Paris. Les travaux du Centre portent sur le développement économique, la statistique, la technologie, ainsi que sur la démographie et le développement so-



M. Louis Sabourin

cial. M. Sabourin, qui a quarante-deux ans, a créé puis dirigé l'Institut de coopération internationale de l'université d'Ottawa, organisme spécialisé dans l'enseignement, la recherche et l'animation dans le domaine du développement.



Pelles excavatrices  
au travail.

## Le pétrole à conquérir

*D'énormes réserves d'hydrocarbures  
attendent des techniques d'extraction originales*



Le gouvernement canadien s'est donné pour objectif de limiter en 1985 la dépendance extérieure du pays en matière de pétrole au tiers de ses besoins (1). En raison de la hausse constante de la demande intérieure et des perspectives d'épuisement des gisements de type classique, cela signifie que le Canada devra compter davantage sur les sables bitumineux et les pétroles lourds de l'Alberta et de la Saskatchewan, si les découvertes de pétrole classique que l'on espère faire dans les régions pionnières de l'Arctique déçoivent les espoirs fondés sur elles.

A la différence des ressources pétrolières des régions pionnières, dont l'existence même n'est que présumée, ni l'existence, ni l'abondance, ni les propriétés des sables bitumineux et des pétroles lourds de l'ouest, bien connus depuis plusieurs décennies, ne présentent d'incertitude. On sait aussi que les ressources en place constituent sans doute, dans leur ensemble, la plus grande accumulation

d'hydrocarbures non gazeux dans le monde. Cependant, des contraintes d'ordre technique et économique ont jusqu'à présent fait obstacle à leur exploitation (une infime partie des sables bitumineux de l'Athabasca est actuellement exploitée, dans la région de Fort-McMurray). En effet, le brut est difficile à extraire de la roche-mère et il doit être "valorisé" (semi-raffiné) pour être mis sur le marché. En outre, les opérations d'extraction et de valorisation, très onéreuses, doivent être effectuées dans le respect des lois de la concurrence.

La possibilité de rentabiliser l'exploitation de ces énormes ressources n'est pas à écarter, mais elle repose dans une large mesure sur les progrès des techniques d'extraction et sur l'idée que les prix du pétrole canadien continueront à monter pour se rapprocher des prix mondiaux.

### *Pétroles lourds*

La zone des pétroles lourds dits de Lloydminster (nom de la ville située

à proximité) longe, à la latitude d'Edmonton, la frontière qui sépare l'Alberta de la Saskatchewan. Dans cette région, tous les sables peuvent contenir du pétrole. Les réserves prouvées de pétrole lourd sont évaluées à 4 milliards de barils. Jusqu'à présent, 160 millions de barils ont été recueillis. L'exploitation s'effectue de façon classique, par puits, mais les rendements sont faibles, n'atteignant en moyenne que 4 à 6 p. 100 du pétrole en place. Le haut niveau des coûts de production, la difficulté qu'il y a à transporter ce type de pétrole, l'insuffisance des rendements en produits raffinés ont beaucoup contribué à limiter l'exploitation. Cependant, de nouvelles techniques comportant l'utilisation de méthodes thermiques (récupération stimulée par injection de vapeur ou par combustion in situ) ont fait leur apparition. Elles devraient permettre d'améliorer de fa-

1. Sur les perspectives du marché canadien du pétrole et la politique fédérale de l'énergie, voir Canada d'aujourd'hui, janvier 1977.



## Le pétrole à conquérir

çon sensible les taux de récupération pour un coût raisonnable, au point que les pétroles lourds de Lloydminster pourraient devenir bientôt une source d'énergie non négligeable pour le Canada. Les résultats des projets-pilotes d'exploitation basés sur des procédés thermiques montrent en effet que l'on peut considérer comme possibles des taux de récupération atteignant 50 p. 100 du pétrole en place. Dans des conditions comparables, des projets d'exploitation commerciale dans les zones de pétroles lourds du sud de la Californie et du Texas (Etats-Unis) ont dé-

passé ce chiffre. Sans doute n'existe-t-il pas deux champs pétrolifères identiques, et il est vrai aussi que des projets prometteurs se heurtent à des difficultés techniques qui ne permettent pas toujours d'obtenir les taux espérés. Au rythme actuel du progrès technique, la chance vaut pourtant d'être tentée.

Reste la question des débouchés de ce type de pétrole, dont l'utilisation essentielle est la fabrication de l'asphalte. Le volume de la production et de la commercialisation est actuellement déterminé par le marché de l'asphalte et par les moyens dont disposent les raffineurs pour traiter le pétrole lourd, mais les techniques de semi-raffinage pourraient être utilisées pour transformer ces hydrocarbures en combustibles bien adaptés aux besoins du marché canadien. Plusieurs sociétés étudient la construction d'installations de valorisation permettant cette conversion et un programme d'action devrait voir bientôt le jour. On estime que l'exploitation intensive des ressources en pétrole lourd pourrait débiter dans les premières années de la prochaine décennie.

La région de Cold-Lake, dans l'est de l'Alberta, possède une énorme réserve de pétrole évaluée à 165 milliards de barils. Ce pétrole est assez semblable à celui de Lloydminster, mais il est encore plus lourd. Il en résulte qu'aucune récupération n'y est possible par les seules forces naturelles et que l'on doit avoir nécessairement recours aux techniques de

récupération stimulée. On fait appel à la stimulation thermique, par injection de vapeur, pour diminuer la viscosité du bitume. C'est une technique maintenant éprouvée, qui est parvenue au stade où des projets peuvent être mis en chantier à l'échelle commerciale. Cependant, compte tenu en particulier des délais de mise en route nécessaires pour obtenir de bons rendements, il faudra attendre



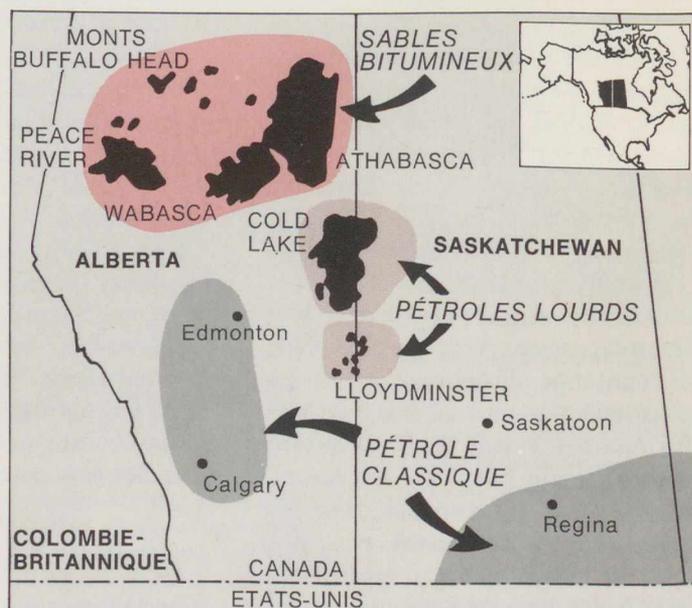
Le projet *Syncrude* — le premier depuis la mise en service, il y a onze ans, de l'usine des *Great Canadian Oil Sands* — consiste à construire dans la région d'Athabasca une installation d'extraction et de traitement des sables bitumineux de l'Alberta. L'investissement a été évalué à un peu plus de deux milliards de dollars canadiens (9,2 milliards de francs français). On prévoit que l'usine produira 125 000 barils de pétrole synthétique par jour pendant vingt-cinq ans au moins. Sept mille ouvriers travaillent actuellement à la construction de l'usine, qui doit être achevée dans le courant de l'année.

le milieu ou la fin des années quatre-vingts pour tirer des gisements de Cold-Lake des tonnages de pétrole importants. Le produit brut exige aussi un traitement de pré-raffinage pour être mis sur le marché.

### Sables bitumineux

Les sables bitumineux des gisements d'Athabasca, Peace-River, Wabasca et des monts Buffalo-Head, que l'on groupe sous l'appellation «sables

La pelle excavatrice à godets. Diamètre de la roue: dix mètres.



bitumineux de type Athabasca », constituent d'immenses ressources potentielles. Les réserves en place sont évaluées à 789 milliards de barils, chiffre comparable à celui des réserves pétrolières du Moyen-Orient tout entier. Ces gisements dispersés dans le nord-est de l'Alberta renferment du bitume qui est, en général, à l'état solide. Ils sont le plus souvent enfouis sous d'énormes épaisseurs de morts-terrains (qui peuvent atteindre 780 mètres). Dix pour cent seulement de ces sables peuvent être exploités par des techniques à ciel ouvert. On admet généralement en effet que ce type d'exploitation n'est plus possible lorsque l'épaisseur des terrains dépasse 45 mètres. Il faut alors recou-



rir à des techniques de récupération en profondeur.

Actuellement, un projet, celui de la Great Canadian Oil Sands (G.C.O.S.), est en exploitation et un autre, le projet Syncrude, est en voie d'achèvement. Tous deux font appel aux techniques minières. L'usine de la G.C.O.S. est entrée en exploitation en 1967 et a connu tout de suite des difficultés imprévues, en dépit de la teneur assez élevée en bitume. Ces difficultés ont été en grande partie surmontées, de sorte que le projet continue d'accroître son efficacité. On prévoit que la capacité du projet Syncrude sera de 125 000 barils par jour (celle de la G.C.O.S. étant, à titre de comparaison, de 50 000 barils) et que les réserves de bitume seront suffisantes pour permettre l'exploitation à pleine capacité pendant au moins vingt-cinq ans. Dans les deux projets, le bitume est séparé du sable par un procédé à l'eau chaude. Il est ensuite placé dans une installation de cokéfaction et enrichi. Dans le projet Syn-

crude, une amélioration sera apportée au procédé au stade de la cokéfaction.

Jusqu'à maintenant, aucune proposition d'application rentable des méthodes in situ aux gisements des sables bitumineux de l'Athabasca n'a été faite. Il faudra cependant arriver à mettre de telles méthodes au point puisqu'elles paraissent seules en mesure de permettre l'exploitation de la majeure partie des gisements. Pour approfondir la connaissance de ces techniques, l'Alberta oil sands technology and research authority, financée par le gouvernement provincial de l'Alberta, a accordé 64 millions de dollars à cinq projets expérimentaux. Un nouveau crédit a porté la subvention à 144 millions de dollars. Dans l'état actuel de la recherche, les techniques de récupération paraissent s'appuyer, comme celles qui sont utilisées pour les pétroles lourds de Lloydminster, sur l'application de méthodes thermiques.

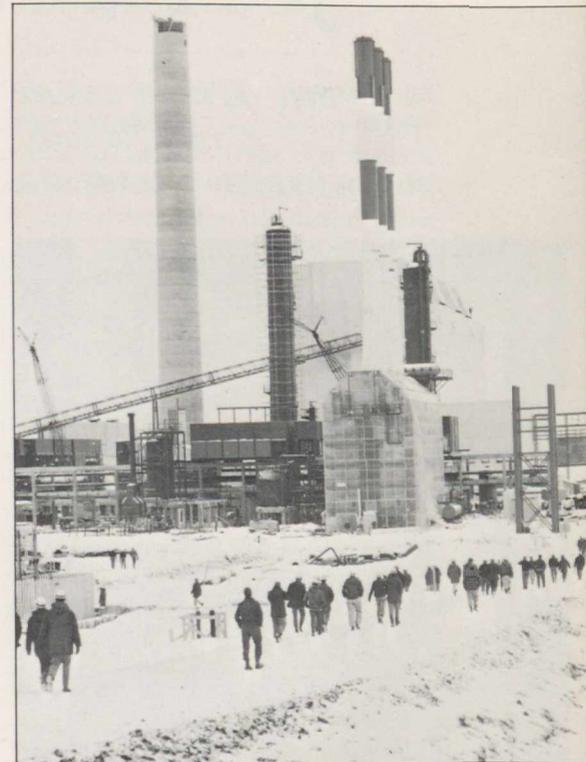
On porte aussi une attention accrue à la possibilité d'utiliser, après adaptation, des techniques d'extraction souterraine. La méthode soviétique d'exploitation thermique, qui combine les méthodes thermiques et des techniques d'extraction souterraine, pourrait peut-être être appliquée dans les gisements de l'Alberta, bien que la viscosité élevée du bitume et la haute teneur en soufre des sables risquent d'accroître le coût et de rendre dangereux ce genre d'exploitation. Cette technique est cependant assez prometteuse pour justifier des études approfondies.

On estime que quelque 38 milliards de barils de bitume brut, soit 26,5 milliards de brut synthétique, peuvent être extraits de la partie des sables pétrolifères exploitable à ciel ouvert (1). Il est difficile d'évaluer les réserves récupérables dans les zones qui ne pourront être exploitées qu'au moyen de techniques in situ ou de techniques d'exploitation souterraine. Selon les prévisions faites dans le cadre des projets pilotes et si l'on suppose qu'environ la moitié des gisements profonds de type Athabasca sont exploitables par un quelconque mode de récupération, on devrait arriver à des taux de récupération va-

1. Brut synthétique: hydrocarbure semi-raffiné, extrait du bitume, pouvant alimenter une raffinerie de type classique.

riant de 10 à 30 p. 100, soit 72 à 100 milliards de barils de bitume brut. Il reste que, quelle que soit la façon dont il est produit, le bitume des sables de l'Athabasca doit être soumis à un traitement de valorisation assez important pour prendre place sur le marché.

En dépit de l'énorme potentiel que constituent les gisements de sables pétrolifères de l'Athabasca, il ne semble donc pas que leur mise en valeur permette d'obtenir dans un proche avenir des quantités de pétrole suffisantes pour réduire de façon notable la relative pénurie qu'éprouve actuellement le Canada. La hausse des prix mondiaux du pétrole ou la réalisation de progrès techniques importants



Le pré-raffinage des sables bitumineux exige des installations imposantes à proximité du gisement.

pourrait néanmoins accélérer cette mise en valeur. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Alberta ont d'autre part pris des initiatives qui visent à hâter l'exploitation rentable des sables bitumineux. Si l'on tient compte des délais de mise en œuvre des projets, en particulier dans le cas des interventions in situ, ce ne serait cependant pas avant une bonne dizaine d'années que les sables pétrolifères pourraient apporter au Canada une contribution sensible au bilan de ses approvisionnements énergétiques. ■

arts



Reliefs  
d'un repas

## Joe Plaskett, un peintre intimiste

« Parce qu'il est mesuré  
et rare, le soleil  
a une importance accrue »



Ce qui frappe dans les toiles de Joe Plaskett, c'est la qualité de la lumière et le reflet d'un passé qui semble n'avoir jamais été perdu (1). L'atelier de l'artiste, ouvert sur un balcon qui donne sur une rue de l'un des plus vieux quartiers de Paris, ou son salon, — l'intérieur de Joe Plaskett étant, avec la lumière, le sujet sans cesse repris de ses tableaux — ont le charme désuet des pièces bourgeoises de la fin du siècle dernier. Ils recèlent une intimité un peu close qui est ce que le peintre retient chaque jour du monde, ce qui l'émerveille. Un autre siècle est donné à voir, une vie de famille paisible, un cadre douillet, raffiné avec élégance, loin du bruit, de la violence, de l'éclat intempestif de couleurs trop crues, éléments familiers de notre univers moderne. Comme s'il n'était pas atteint par le temps, comme s'il était préservé de la modernité, Plaskett raconte au présent une histoire passée. Et il invite à rêver.

Cet univers intimiste, au chromatisme amorti, avec peu de zones mortes, à la Vuillard, est en effet porteur d'une poésie retenue qui fait surgir d'autres images par lesquelles le spectateur donne sa propre signification aux images visuelles non complètement formulées sur la toile. La qualité poétique de ses œuvres n'est pas indiffé-

rente à Plaskett, mais il ne veut pas qu'elle soit l'effet d'une volonté concertée. « L'image poétique, dit-il, doit surgir en dépit de la volonté consciente. La mienne est seulement de consigner la réaction immédiate aux incitations visuelles, par exemple la lumière du soleil sur l'objet, le geste d'un bras, la présence d'un chat ».

La lumière sur un objet: Plaskett en est si amoureux, il l'aborde avec un tel émerveillement dans le regard, qu'il la traque. Tout au long du jour: le matin, sur le mur d'en face; quand elle atteint le balcon; au moment où elle pénètre dans la pièce, quand elle dépose une plaque brillante sur le plancher; près de la fenêtre, lorsqu'elle joue sur les reliefs d'un déjeuner. La lumière est, chez Plaskett, à l'image de son intimisme. Elle anime les êtres et les choses en les tirant de la pénombre pour souligner une nuance. Elle en respecte le mystère parce qu'elle ne libère que des demi-teintes. Joe Plaskett est né en 1918, à New Westminster (Colombie-Britannique), petite ville qui maintenant fait partie de l'agglomération de Vancouver. Après des études d'histoire, il se tourna vers la peinture et passa un an aux Etats-Unis. De 1947 à 1949, il dirigea l'Ecole des beaux-arts de Winnipeg, qu'il quitta pour venir pour la première fois à Paris. Installé dans cette ville depuis vingt ans, il retourne cependant chaque année à Vancouver. Il expose régulièrement au Canada depuis trente-cinq ans. ■



Cléo

1. Une quinzaine de ses œuvres, groupées sur le thème « Le monde vu de ma fenêtre » ont été exposées en décembre et janvier derniers au Centre culturel canadien de Paris.

## Vers le référendum provincial sur le statut du Québec



En août dernier, au moment même où il faisait adopter par l'Assemblée un projet de loi donnant à la langue française le statut de seule langue officielle du Québec, le gouvernement québécois publiait un bref Livre blanc sur « la Consultation populaire au Québec ». Ainsi était déclenchée une campagne qui promet d'être longue et acharnée. Au cours de la campagne électorale de 1976, qui devait lui donner près des deux tiers des sièges de l'assemblée de Québec avec 41,1 p. 100 des voix, le Parti québécois n'avait pas placé au premier plan l'option constitutionnelle qui était la sienne: d'abord la souveraineté, ensuite l'association économique avec le reste du Canada (1). Installé au pouvoir pour apporter une « meilleure administration », le Parti québécois tente de tirer profit de son succès afin de promouvoir celui de la thèse souverainiste. C'est dans cet esprit qu'il prépare le référendum sur la souveraineté du Québec.

Le Livre blanc du gouvernement québécois sur la « consultation populaire », base de discussion pour la rédaction d'un projet de loi, justifie l'introduction du référendum dans la pratique du parlementarisme et pose quelques principes sur le droit d'initiative, la formulation de la question, la campagne référendaire et la tenue du scrutin (2). Les critiques que les partisans du fédéralisme lui ont adressées ont porté surtout sur l'organisation de la campagne pré-référendaire.

S'inspirant de l'exemple britannique, les auteurs du projet font en effet obligation aux partisans de l'un ou de l'autre des choix qui seront proposés de se regrouper dans une organisation unique. Ainsi seraient créés un « bloc des oui » essentiellement constitué du parti au pouvoir et un « bloc des non » formé des divers partis et organisations favorables au fédéralisme.

### *Une troisième option?*

À l'ouverture officieuse de la campagne pré-référendaire, le gouvernement canadien que dirige M. Pierre Elliott Trudeau a répondu, en septembre dernier, par la mise en place d'institutions nouvelles. Il a créé, en premier lieu, une « Commission sur l'unité canadienne » et lui a donné mandat de le conseiller sur « les questions qui se rapportent à l'unité nationale ». Après avoir déclaré que « le Canada et son système fédéral traversent une période de très grande tension », les coprésidents de la commission (3) ont ajouté: « Toutes les régions du pays reflètent et expriment ce malaise. Les questions les plus pressantes sont soulevées au Québec et la commission entend bien leur accorder la priorité ». Les commissaires, au nombre de sept, ont consacré les premiers mois de leur mission à recueillir l'opinion des responsables et des simples citoyens dans toutes les provinces, y compris le Québec. Ils se proposent de préciser ensuite les différentes options possi-

bles. La commission soumettra des recommandations sur les « changements qui lui paraîtront pertinents »; elle suggérera les « réformes politiques et constitutionnelles nécessaires pour



M. Marc Lalonde, secrétaire d'Etat fédéral chargé des relations fédérales-provinciales.

que les institutions canadiennes répondent mieux aux besoins actuels ». S'agira-t-il d'une troisième option? Il est bien trop tôt pour le prévoir. La commission s'est donné dix-huit mois pour remettre ses recommandations au gouvernement. Ce terme corres-

1. Sur les élections du 15 novembre 1976, voir *Canada d'aujourd'hui*, avril 1977.

2. L'expression « consultation populaire » paraît avoir été employée à dessein car le gouvernement québécois, se retranchant ici derrière le texte de la Constitution canadienne, prévient qu'il ne reconnaîtra au résultat du vote qu'un caractère consultatif. En l'absence d'une mention de la procédure référendaire dans la Constitution, les référendums qui ont été tenus au Canada n'ont eu en effet qu'une valeur indicative.

3. La commission est présidée par M. Jean-Luc Pépin, ancien député (libéral) du Québec à la Chambre des communes et ancien ministre fédéral, et M. John Robarts, ancien premier ministre (conservateur) de l'Ontario.

## Vers le référendum provincial sur le statut du Québec

pond aux premiers mois de 1979, année présumée du référendum québécois.

Le premier ministre du Canada a créé, second élément du dispositif mis en place, un nouveau département ministériel: un ministère d'Etat chargé des relations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements



M. Claude Morin, ministre québécois des affaires intergouvernementales.

provinciaux. M. Trudeau a confié ce poste à l'un de ses plus proches collaborateurs, M. Marc Lalonde, député du Québec, qui fut pendant longtemps ministre de la santé.

### Un référendum fédéral?

Dans le message inaugural qui ouvre traditionnellement toute session parlementaire, le premier ministre annonçait, le 18 octobre, que le gouvernement soumettrait au Parlement, au cours de la session, «un ensemble de propositions ayant trait à la Constitution du Canada». «Elles porteront notamment, a-t-il ajouté, sur l'essence de la fédération canadienne et ses objectifs, sur certaines libertés, certains droits fondamentaux et sur certains éléments de la formule fédérative qui importent à son bon fonctionnement». Le premier ministre exprimait l'espoir que ces propositions «susciteront la mise

4. L'option défendue par le Parti québécois, la «souveraineté-association», est celle de l'indépendance politique et de l'association économique avec les provinces restées canadiennes.

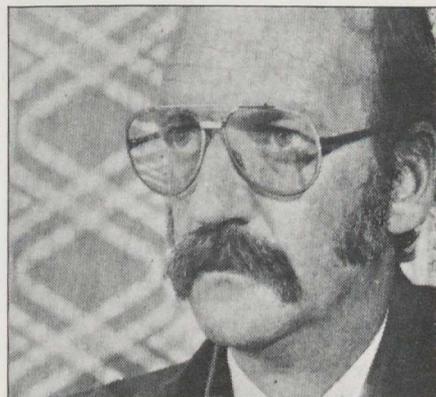
5. M. Trudeau a dit, le 31 décembre dernier, que le référendum était «plutôt un outil contre-offensif, une méthode qui s'inscrit mal dans le processus parlementaire et que nous utiliserions à contrecœur».

en place d'un mécanisme de révision constitutionnelle» d'où sortira «un nouveau fédéralisme».

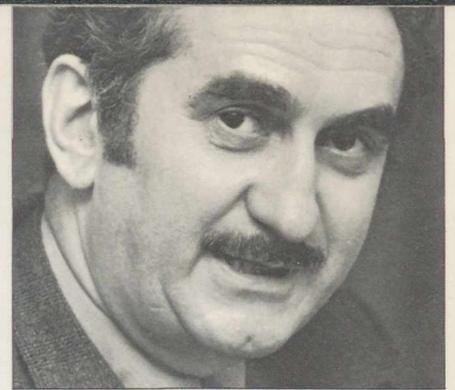
Le lendemain même de l'ouverture de la session parlementaire, M. Trudeau faisait connaître l'intention de son gouvernement de se doter lui aussi d'une «loi sur le référendum» de façon à «ne pas être démuné devant le référendum que tiendra le gouvernement du Québec». Précisant son projet, M. Trudeau a dit par la suite qu'un référendum pourrait servir à consulter les provinces sur leur éventuelle association économique à un Québec séparé, formule préconisée par le Parti québécois (4), ou encore constituer un «contre-référendum» si le référendum québécois se déroulait dans des conditions contestables ou si la ou les questions posées étaient ambiguës (5).

### Le rapport des forces

De nombreux sondages d'opinion effectués avant et depuis les élections qui ont porté au pouvoir le Parti québécois permettent de préciser le rapport actuel des forces. En novembre dernier, on a demandé à un échantillon représentatif des électeurs québécois ce qu'ils pensaient d'un Québec «pays indépendant qui ne serait plus une province canadienne»: 68 p. 100 s'y sont déclarés opposés et 15 p. 100 favorables (17 p. 100 sans opinion). Ces résultats ont confirmé ce qu'avaient montré, au cours des mois précédents, huit autres sondages: l'option de l'indépendance n'avait obtenu que deux fois, sur des échantillons de petite taille, un pourcentage égal ou supérieur à 20. Il est vrai que si, au projet de souveraineté politique, on ajoutait la notion d'association économique avec le Canada, la «souveraineté-association», les pourcentages



M. Robert Burns, ministre d'Etat québécois à la réforme électorale et parlementaire.



M. Jean-Luc Pépin, coprésident de la commission fédérale sur l'unité canadienne.

se situaient alors entre 26 p. 100 et 38 p. 100. Mais la question était généralement posée en des termes qui prenaient pour acquise la possibilité d'une association économique. Or, une telle association ne peut dépendre de la volonté d'un seul partenaire. On a tenté de surmonter la difficulté en demandant aux personnes interrogées de préciser si elles seraient en faveur de la «souveraineté-association» même dans le cas où elles n'auraient pas la certitude que l'association économique pourrait être obtenue. Les 26 p. 100 de partisans de la «souveraineté-association» sont alors tombés à 11 p. 100.

En novembre dernier, Radio-Canada a réalisé un sondage sur un échantillon représentatif des électeurs québécois en leur posant la question suivante: Parmi les quatre options constitutionnelles – statu quo, fédéralisme renouvelé, souveraineté-association, indépendance – à laquelle êtes-vous le plus favorable? Les réponses ont accordé 18 p. 100 au statu quo, 42 p. 100 au fédéralisme renouvelé, 19 p. 100 à la souveraineté-association, 11 p. 100 à l'indépendance (sans réponse: 10 p. 100).

Peu de personnes interrogées se déclarent donc en faveur du statu quo, mais le gouvernement québécois aura cependant, comme l'a écrit un observateur averti, «une forte côte à remonter pour faire prévaloir son point de vue: dès qu'on évite les ambiguïtés, la tendance de l'opinion est claire et stable». Dans la perspective du référendum, les représentants de la plupart des forces qui militent en faveur du maintien du Québec dans la confédération canadienne se sont réunis en décembre dernier à Montréal pour créer une sorte de front commun. Les fédéralistes du Québec espèrent pouvoir élaborer un texte qui exprimera le besoin de changement et l'esquisse d'un fédéralisme renouvelé. ■

## Le fédéralisme

*Deux niveaux d'institutions, les rapports internes, la place du Québec*



*A mari usque ad mare*: cette formule inscrite sur les armoiries du Canada indique déjà l'immensité d'un territoire qui se déploie de l'Atlantique au Pacifique. Le Canada occupe toute la moitié nord du continent nord-américain, exception faite de l'Alaska et du Groenland. Avec 9 959 400 kilomètres carrés, c'est le pays le plus vaste du monde après l'Union soviétique (22 402 000 km<sup>2</sup>) et avant la Chine (9 597 000 km<sup>2</sup>); son territoire représente dix-huit fois celui de la France (550 000 km<sup>2</sup>).

### *Population et langues*

Le Canada paraît peu peuplé: rapportés à la superficie, ses 23 millions d'habitants ne sont que 2,4 au kilomètre carré (France: 96,4). Mais la partie vraiment peuplée du territoire, le «Canada de base» (1), n'occupe guère plus du sixième de la superficie du pays. Les trois quarts au moins de

la population sont massés dans un «corridor» de 160 à 320 kilomètres de largeur qui court le long de la frontière des Etats-Unis. Les vingt-deux agglomérations les plus importantes groupent 53 p. 100 de la population. Les huit plus grandes en groupent déjà 36 p. 100. Plus encore, 58 p. 100 des habitants vivent dans une zone comprise entre la frontière et une ligne d'un millier de kilomètres allant de Québec à Sault-Sainte-Marie (pointe occidentale du lac Huron).

La population canadienne est hétérogène. D'après les dernières statistiques (1977), 44,6 p. 100 des Canadiens sont d'origine britannique, 28,7 p. 100 d'origine française, 26,7 p. 100 d'origines diverses. Sur le plan linguistique, 60 p. 100 ont l'anglais comme langue maternelle, 27 p. 100 le français, 13 p. 100 d'autres langues. Treize p. 100 des Canadiens sont bilingues anglais-français.

Les deux groupes linguistiques

principaux, les anglophones et les francophones, sont inégalement répartis. Les francophones, qui représentent 80 p. 100 de la population du Québec, constituent un peu plus de 30 p. 100 de celle du Nouveau-Brunswick (ils sont 200 000) et 10,5 p. 100 de celle de l'Ontario (ils sont 800 000). Des minorités francophones de 5 à 9 p. 100 sont présentes dans cinq autres provinces et de moins de 5 p. 100 dans les deux autres. Sur près de 6 800 000 parlants français, 1,5 million (21,4 p. 100) vivent à l'extérieur du Québec. A l'inverse, on compte près de 900 000 non-francophones au Québec (20 p. 100 de la population québécoise).

### *Les objectifs*

L'hétérogénéité culturelle et linguistique du Canada n'est qu'un as-

1. On dit aussi Canada utile, Canada méridional, écoumène principal.

## Dix provinces, deux territoires fédéraux.



pect de sa diversité: le pays peut être réparti en régions très différenciées sur le plan géographique et économique. C'est dans cette diversité que l'on trouve l'explication de l'adoption, en 1867, d'un régime de type fédéral. Le fédéralisme s'est imposé, en effet, comme la formule institutionnelle la mieux capable d'atteindre deux grands objectifs:

- l'union politique des colonies et territoires qui constituaient alors l'« Amérique du Nord britannique »; sans cette union, les colonies n'auraient pu assurer seules leur développement économique, créer entre elles un réseau de transports et de communications, prendre en charge en vue de les mettre en valeur d'immenses territoires inhabités, enfin résister longtemps à l'annexion aux États-Unis.
- l'autonomie locale, surtout en matière d'éducation, de culture et de droits civils, les colonies n'acceptant pas de se soumettre à un gouvernement unitaire.

2. Après la création de la Confédération canadienne (1867) entre l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, l'entrée des six autres provinces s'est faite en 1870-1873 pour le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard, en 1905 pour la Saskatchewan et l'Alberta, en 1949 pour Terre-Neuve.

voir des impôts. En revanche, le gouvernement fédéral est doté des attributs essentiels d'un État souverain: relations extérieures, défense, douanes et contrôle des frontières, monnaie, postes, relations interprovinciales, etc. Il a le droit de prélever les impôts, ce qui fait l'objet d'accords entre les deux niveaux de gouvernement. Il est compétent en matière de droit criminel.

## L'évolution

La Constitution canadienne s'est montrée très souple: le partage des pouvoirs, à l'intérieur du cadre institutionnel, entre les deux niveaux de gouvernement, s'est constamment modifié, tantôt au profit de l'un, tantôt au profit de l'autre, souvent à la suite d'interprétations juridiques. On peut distinguer plusieurs grands cycles dans cette évolution. Après une période de forte centralisation, qui va de la crise de 1929 à la fin de la seconde guerre mondiale, la prédominance fédérale a diminué; depuis 1960, on observe que les dépenses des provinces et des municipalités sont, au total, supérieures à celles du gouvernement fédéral.

Bien que la Constitution ait fait preuve d'une grande souplesse, il demeure que ses soubassements sont vieux de plus d'un siècle. Or l'évolution rapide de la société au cours des dernières décennies a donné lieu à des remises en question dans la répartition des compétences entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Par exemple, le gouvernement fédéral a pris une grande part au développement des réseaux modernes de communication (radiotélévision, téléphone, etc.), ce qui a soulevé l'inquiétude de plusieurs provinces conscientes de l'importance de ces réseaux pour la culture, domaine de compétence provinciale. Le développement des régimes de sécurité sociale est devenu problématique pour les provinces relativement défavorisées, car les moyens dont elles disposent ne sont pas toujours à la hauteur de leurs ambitions.

Il y a d'autres domaines où la frontière entre compétence fédérale et compétence provinciale n'est pas tracée à la satisfaction de l'une ou l'autre partie. On peut citer l'aide à l'ex-

Les raisons qui ont motivé l'adoption du régime fédéral sont aussi valables aujourd'hui qu'en 1867. L'unité politique du Canada est nécessaire, d'abord, en raison du développement d'une société de type industriel qui exige de vastes marchés, en second lieu en raison de l'émergence des États-Unis comme première puissance du vingtième siècle, réalité qui fait que le Canada doit affirmer son unité afin d'assurer son indépendance. L'autonomie provinciale est cependant indispensable en raison des différences culturelles, économiques et sociales et aussi en raison d'un sentiment d'identité provinciale qui n'a cessé de s'épanouir, parallèlement au sentiment d'identité nationale, dans toutes les provinces, anciennes ou plus récentes (2).

## Le cadre

La Constitution canadienne accorde à chaque province une assemblée législative ayant compétence exclusive en matière d'éducation, de culture, de droits civils, de sécurité sociale, de même que dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles et de la gestion des municipalités. Les provinces ont aussi le droit de perce-

pansion économique régionale, la recherche dans les universités, la formation professionnelle, le régime pénitentiaire, l'organisation des tribunaux, l'immigration, l'aide aux arts et à la culture, le mariage et le divorce, l'aide à l'agriculture, la protection de l'environnement, les effets des accords économiques internationaux sur le développement provincial.

### Les tensions

Derrière les problèmes constitutionnels, il y a deux sources particulières de difficultés: les problèmes linguistiques et les disparités économiques. Dans les deux cas, le gouvernement fédéral a déployé des efforts énormes, au cours des dernières années, pour y porter remède.

A la suite des travaux d'une Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le gouvernement fédéral a, en 1969, fait adopter la « loi sur les langues officielles » qui donne au français et à l'anglais un statut égal dans les institutions fédérales, accorde à ses fonctionnaires des primes au bilinguisme, favorise le recrutement des francophones dans la fonction publique et leur accession à des postes de responsabilité, assure aux usagers des organismes fédéraux un service dans les deux langues, etc. Le gouvernement fédéral a, de plus, tenté de venir en aide aux minorités linguistiques et il a invité les gouvernements provinciaux à en faire autant, proposant même qu'une « Charte des droits du citoyen » assurant les droits des minorités soit introduite dans la Constitution canadienne.

Les disparités économiques provinciales posent un problème aussi important. D'une façon générale, les provinces de l'est du pays n'ont pas connu une prospérité économique égale à celle des provinces situées plus à l'ouest. Au Québec, ces difficultés s'ajoutent aux problèmes linguistiques pour créer une situation particulièrement complexe, bien que cette province soit nettement moins défavorisée que les provinces, à majorité anglophone, dites de l'Atlantique. Le gouvernement fédéral a instauré, dès les débuts de la Confédération, un système de redistribution des revenus des provinces riches vers les provinces pauvres (3). Plus récemment, il a

adopté une politique de développement industriel régional. Il est vrai que les provinces défavorisées connaissent un taux de chômage plus élevé, des industries en perte de vitesse, etc., que les provinces riches, mais l'écart entre les niveaux de vie, pour être sensible, n'est pas criant. Nous donnons d'autre part un tableau du taux d'équipement des ménages dans la province la plus prospère (Ontario), dans une province moyenne (Québec) et dans la province la plus défavorisée (Terre-Neuve).

### La place du Québec

Si les disparités économiques provinciales sont réelles, ce qui frappe plutôt c'est la richesse même des provinces

L'économie du Québec s'est donc développée plus rapidement, dans le cadre canadien, que celle de huit pays indépendants, dont plusieurs parmi les plus riches.

Au cours de la même période, le produit intérieur brut par habitant du Québec, toujours en dollars constants, est passé de 4050 à 6394 dollars, soit une croissance réelle de 58 p. 100. Le niveau moyen de 6394 dollars par habitant a placé le Québec en haut de la hiérarchie économique. Si l'on se reporte en effet au classement établi pour ses vingt-cinq membres par l'Organisation de coopération et de développement économiques, on observe que deux pays étrangers seulement ont dépassé ce niveau, les États-Unis et la Suède.

### L'équipement des ménages

Proportion des ménages possédant:  
(En pourcentage)

	Canada	Ontario	Québec	Terre-Neuve
Eau chaude	97,2	98,6	98,0	78,5
Baignoire, douche	97,6	98,8	98,3	86,9
WC intérieurs	98,1	99,0	99,6	89,2
Réfrigérateur	99,2	99,5	99,5	91,5
Congélateur	43,5	44,3	28,5	51,5
Machine à laver	76,2	71,9	81,7	90,1
Séchoir à linge	54,6	52,2	57,0	39,2
Voiture (au moins 1)	79,4	80,0	74,6	71,5
Voiture (au moins 2)	24,4	25,9	15,7	16,9
Téléphone	96,5	97,5	96,7	90,8
Radio	98,5	98,6	98,9	96,9
Télévision	96,6	97,0	97,4	96,9
Télévision couleur	60,6	62,2	56,6	36,9

provinciales qui ne sont pas parmi les plus prospères. Voici quelques chiffres sur le Québec, province très peuplée mais qui se situe dans la moyenne sur le plan économique.

De 1961 à 1975, le produit intérieur brut du Québec, en dollars constants, est passé de 21 297 à 39 567 millions, soit un taux annuel de croissance réelle de 4,5 p. 100. C'est moins que le taux de croissance du Canada dans son ensemble, mais c'est plus que celui de la République fédérale d'Allemagne, de la Suisse, de la Suède, du Danemark, du Luxembourg, du Royaume-Uni, de l'Irlande. C'est le taux de croissance de l'Italie.

De 1961 à 1975, le revenu personnel global des Québécois est passé, en dollars constants, de 15 699 à 32 870 millions de dollars, soit un taux annuel de croissance réelle de 5,4 p. 100. C'est plus que le taux de croissance du produit intérieur brut (4,5 p. 100). L'écart s'explique surtout par la redistribution aux Québécois, par l'intermédiaire du système fédéral, d'une partie des revenus (c'est-à-dire de la

3. On peut distinguer trois provinces riches (Ontario, Alberta, Colombie-Britannique), trois provinces moyennes (Québec, Manitoba, Saskatchewan), quatre provinces défavorisées (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Ile-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick).

valeur de la production) engendrés dans les provinces canadiennes plus riches. Dans le même temps, le revenu personnel par habitant du Québec est passé de 2982 à 5312 dollars, soit une augmentation de 78 p. 100, augmentation beaucoup plus forte que celle du produit intérieur brut par habitant (58 p. 100). L'écart résulte en grande partie du fait que le système fédéral a accru les revenus des Québécois, aux dépens de la croissance des revenus des habitants des provinces plus productives, par le canal de la sécurité sociale.

Sur le plan institutionnel, le Canada est à la recherche d'une façon de redéfinir le partage des compétences entre le fédéral et les provinces afin de mieux répondre, dans les conditions actuelles, à la double exigence de l'unité nationale et de l'autonomie provinciale. Sur le fonctionnement des institutions et le projet de modification de la Constitution, plusieurs conférences « fédérales-provinciales » (4) ont été tenues sans qu'un accord ait été réalisé jusqu'ici. Le dialogue se poursuit cependant et, en dépit des revendications du gouvernement du Québec depuis novembre 1976, la grande majorité des Canadiens, francophones ou anglophones, se montrent partisans du maintien de l'unité du Canada, quitte à réaliser les ajustements nécessaires pour renforcer le cadre constitutionnel canadien. Le débat politique actuel a le grand mérite de rendre les Canadiens beaucoup plus conscients de l'importance de conserver et de renforcer l'unité de leur pays. Le Canada, pays bilingue et multiculturel, pourra servir de modèle de compréhension mutuelle sur le plan linguistique et culturel dans un monde de plus en plus interdépendant. Une telle évolution permettra aux Canadiens de faire face aux responsabilités nationales, régionales et internationales d'un pays aussi vaste et aussi riche que le leur en ressources matérielles et humaines. ■

4. Conférences réunissant le premier ministre du Canada et les premiers ministres des dix provinces.

## La Chambre des communes



La Chambre des communes, seule assemblée devant laquelle le gouvernement fédéral soit responsable, comptera après les prochaines élections deux cent quatre-vingt-deux députés élus au suffrage universel. Chacune des provinces canadiennes dispose de sièges dont le nombre est proportionnel à celui de ses habitants. En 1965, un profond remaniement de la carte électorale a supprimé dans une large mesure les inégalités de la représentation par rapport à l'importance démographique des circonscriptions. En 1977, le nombre des sièges a été porté de 264 à 282 et la carte électorale modifiée en conséquence.

Selon la Constitution, la durée d'une législature ne peut excéder cinq ans. En fait, peu de premiers ministres dans l'Histoire canadienne ont attendu ce terme statutaire pour obtenir de nouvelles élections. Sauf circonstances particulières, le renouvellement de la Chambre intervient au cours de la quatrième année de la législature. Les élections ne peuvent se tenir moins de deux mois après la publication du décret de dissolution.

L'ouverture de chaque session parlementaire est marquée par le « discours

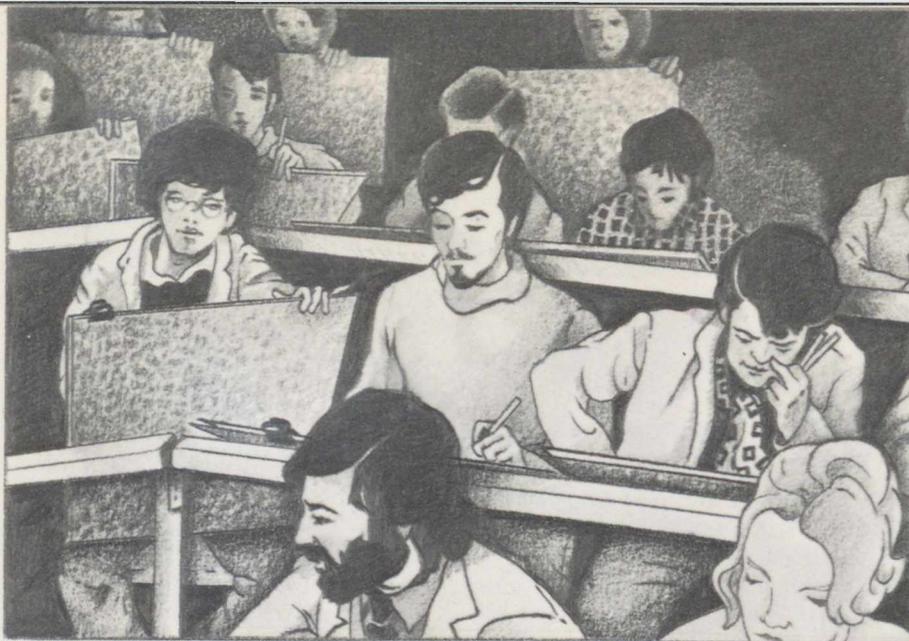
du Trône ». Lu par le gouverneur général, ce discours a été rédigé par le gouvernement. Il présente une revue générale des questions nationales et expose les mesures que le gouvernement entend faire adopter au cours de la session. La majorité dépose ensuite une motion visant à approuver le programme. L'opposition réplique par le dépôt d'amendements qui ont la valeur de motions de censure. Ils sont repoussés, faute de quoi le gouvernement démissionnerait. Le débat sur la motion est en fait une discussion générale, qui peut durer dix jours, sur les affaires nationales et la politique du gouvernement.

Les travaux ordinaires de la Chambre portent sur la discussion des projets de loi. La procédure d'examen n'intéresse pas seulement la Chambre réunie en séance plénière, mais ses comités restreints (commissions). Tout projet de loi fait l'objet de trois « lectures » qui chaque fois donnent lieu à un vote: la première (sans débat) permet à la Chambre d'approuver ou d'écarter l'inscription du projet à l'ordre du jour de ses travaux; la deuxième ouvre une discussion générale sur le fond du projet; la troisième porte sur l'examen du projet article par article.

### La représentation des provinces aux communes

	sièges	%
Terre-Neuve	7	2,5
Nouvelle-Ecosse	11	4
Ile-du-Prince-Edouard	4	1,4
Nouveau-Brunswick	10	3,5
Québec	75	26,6
Ontario	95	33,7
Manitoba	14	5
Saskatchewan	14	5
Alberta	21	7,4
Colombie-Britannique	28	9,9
Territoires du Nord	3	1
	282	100

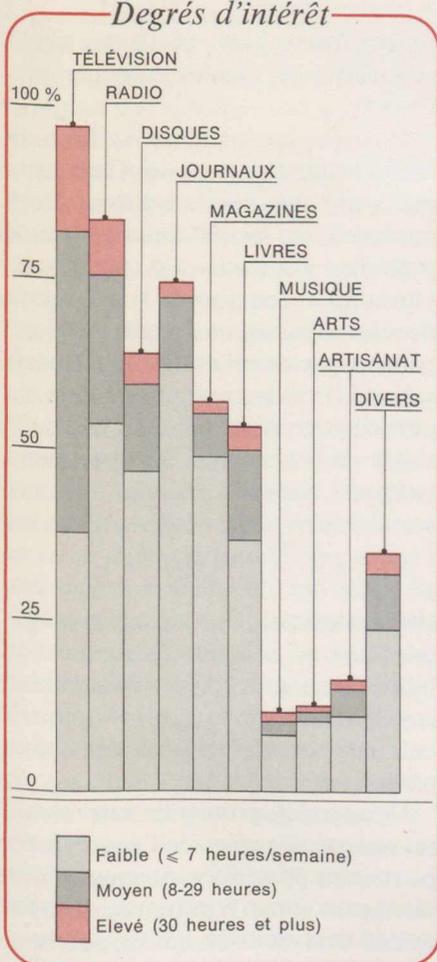
Proportionnelle à leur population, la représentation des provinces est révisée à chaque recensement décennal du Canada. La répartition ci-dessus, applicable depuis 1977, sera appliquée aux prochaines élections générales; le nombre des sièges passera ainsi de 264 à 282.



## Le temps des loisirs

*A quelles activités les Canadiens le consacrent-ils?*

### Degrés d'intérêt



La première grande étude sur les loisirs des Canadiens date de 1972. Réalisée par Statistique Canada, elle portait sur les activités physiques et sportives et sur certaines activités culturelles. Une seconde étude menée par Statistique Canada, sous l'égide de la direction des arts et de la culture du secrétariat d'Etat, a été effectuée en 1975 et publiée l'année dernière (1). Elle porte sur la plupart des activités de loisir que l'on peut qualifier de culturelles, les sports ne faisant pas, cette fois, partie de l'étude. Les normes d'échantillonnage sont, comme celles de l'enquête de 1972, de haute qualité: 32 000 questionnaires, un taux de réponse très élevé, des données soigneusement vérifiées. Pour significative qu'elle soit, cette étude ne permet cependant pas d'estimer le budget-temps total consacré par les Canadiens à leurs loisirs. Nous avons dit que les activités sportives n'étaient pas comprises dans l'enquête de 1975. D'autres activités, souvent difficiles à classer, n'ont pas été répertoriées. On continue d'ignorer, par exemple, combien de temps les parents passent à jouer avec leurs enfants, à jouer aux cartes, à se réunir avec des amis ou à assister à des réceptions...

**La télévision.** Sur cent personnes interrogées, 96 ont déclaré qu'elles regardaient la télévision alors que 4

ne la regardaient pas du tout. Pendant les deux mois de référence (septembre et octobre 1975), 37 p. 100 des personnes interrogées ont été téléspectateurs de 1 à 7 heures par semaine, 44 p. 100 de 8 à 29 heures, 15 p. 100 plus de 30 heures (ou plus de 4 heures par jour).

Le temps consacré à la télévision varie peu d'une province à l'autre. Il y a pourtant une exception, le Manitoba; près de 8 p. 100 des Manitobains ne regardent jamais la télévision (moyenne nationale: 4 p. 100). L'importance des minorités religieuses dans cette province explique peut-être le moindre goût des Manitobains pour la télévision. Les téléspectateurs les plus fervents se trouvent à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et au Québec. Un trait à noter: le temps consacré à la télévision est, au Canada, inversement proportionnel au revenu de la famille.

**La radio.** Environ 84 p. 100 des personnes interrogées ont écouté la radio pendant les deux mois de référence, 15 p. 100 ne l'ont pas écouté du tout. Le temps d'écoute hebdomadaire a été moins élevé que celui de la télévision: moins de 8 heures pour 43 p. 100 des participants, de 8 à 29 heures pour 22 p. 100, plus de 30 heures pour 8 p. 100 seulement.

1. Rolf Schlieven, Les loisirs au Canada 1975, bilingue, 192 p., Ottawa 1977.

## Le temps des loisirs

→  
**La musique.** Beaucoup de gens écoutent disques, enregistrements et cassettes (62 p. 100). Cet engouement peut sans doute expliquer le relatif manque d'intérêt que soulèvent dans le pays les concerts de musique pop (20 p. 100) qui souffrent de la concurrence des disques. Les concerts de musique classique attirent nombre de Canadiens (11 p. 100), surtout dans



l'Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Québec. La plus grande fréquentation des concerts de musique classique dans ces provinces s'explique-t-elle par le niveau de culture que suppose en général ce genre de loisir, lui-même fonction du niveau social, ou encore par une certaine tradition musicale, ou les deux réunis?

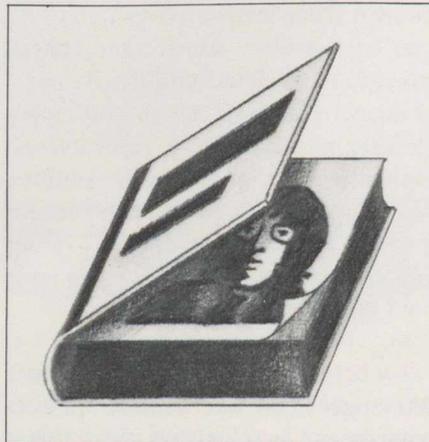
On passe beaucoup de temps à pratiquer la musique instrumentale et le chant au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, où se manifeste une sorte de ferveur musicale. Il faut en effet être beaucoup plus motivé pour s'adonner de façon active à la musique que pour assister à un concert. Le taux de participation à des activités musicales a été, pendant les deux mois de référence, nettement supérieur, dans ces trois provinces, à la moyenne nationale (16,5 p. 100 contre 11,4 p. 100). C'est au Nouveau-Brunswick, région dans l'ensemble assez pauvre et rurale, que l'on s'est le moins adonné à la musique (8,3 p. 100) au cours de la même période.

**La lecture.** Soixante pour 100 des personnes interrogées ont déclaré consacrer de 1 à 7 heures par semaine

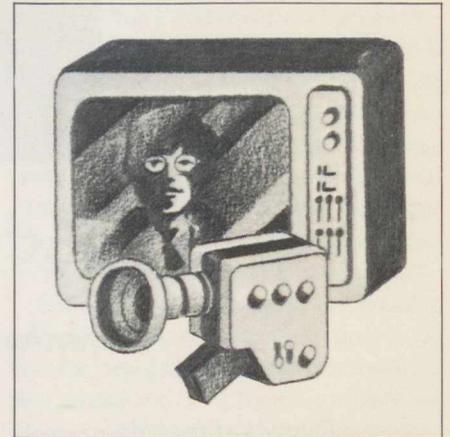
à lire les journaux et 13 p. 100 plus de 7 heures; 26 p. 100 ne lisent aucun journal. Le taux de lecture s'est révélé bien inférieur pour les revues et les livres. L'enquête a en effet dénombré 37 p. 100 de lecteurs peu assidus (de 1 à 7 heures par semaine) et 16 p. 100 de lecteurs fervents (plus de 7 heures). C'est en Colombie-Britannique qu'on lit le plus et au Québec le moins.

Le temps passé à lire est fonction de plusieurs facteurs, notamment le degré d'urbanisation et le niveau des études, lesquels vont souvent de pair. Il y a davantage de publications disponibles en ville et sans doute plus d'heures de loisir. Les gens ont, en général, fait des études plus poussées qu'à la campagne. Il apparaît donc que, par l'intermédiaire du niveau de culture et du milieu urbain, le temps consacré à la lecture est d'autant plus important que le revenu familial est plus élevé. Il n'est donc pas étonnant que le taux de lecture soit de 10 à 15 p. 100 plus élevé dans l'Ontario et dans l'ouest du pays que dans l'Est. Il est possible que le facteur linguistique joue en outre un rôle pour expliquer le faible taux de lecture au Québec (moindre nombre des publications en français, journaux exceptés).

**Le spectacle.** Au cours de l'année précédant l'enquête, 13 p. 100 des personnes interrogées ont assisté à des représentations théâtrales. L'opéra et le ballet paraissent peu tenter les Canadiens: au cours de la même période, 4 p. 100 des répondants ont assisté à un opéra au moins et 3 p. 100 à un ballet. C'est en Ontario et au Québec que le théâtre a le plus d'adeptes. La plus forte participation aux spectacles de ballet s'observe au Manitoba. Il est vrai que le Royal Winnipeg Ballet réside dans la capitale de la province.



**Le cinéma.** Le temps passé au cinéma est directement lié à l'âge. Ce sont surtout les jeunes qui vont au cinéma pendant leurs loisirs. Ainsi, au cours de l'année précédant l'enquête, 70 p. 100 des personnes de 44 ans et plus n'avaient assisté à la projection d'aucun film commercial, la proportion tombant à 15 p. 100 chez les répondants de 17 à 24 ans. D'une manière générale, 57 p. 100 des per-



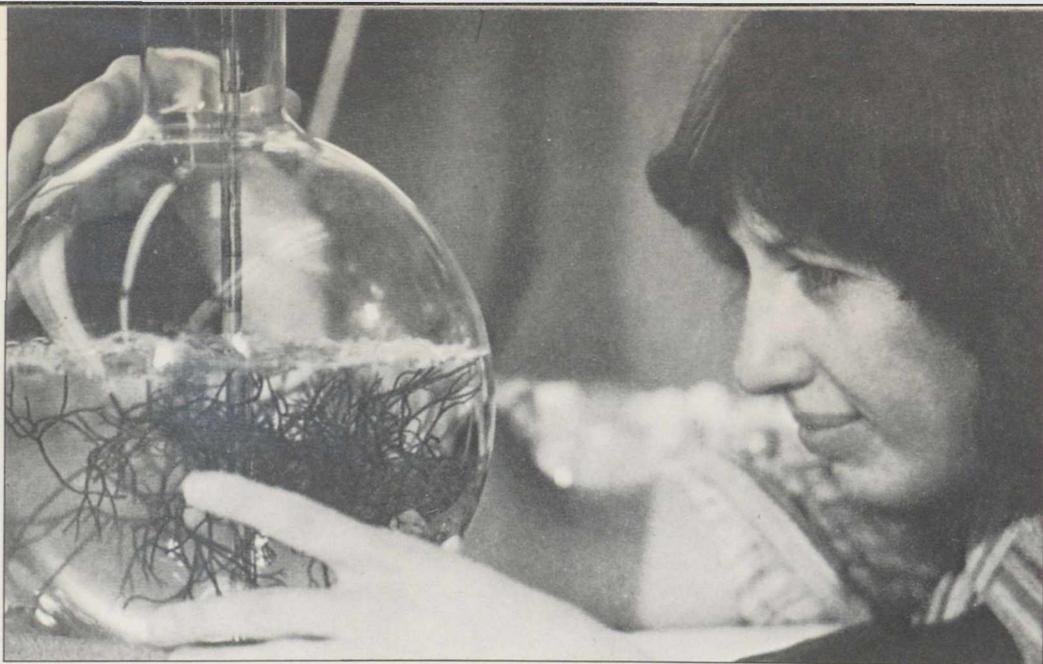
sonnes interrogées ont dit être allées au cinéma au cours de cette période.

**Formation culturelle.** L'étude montre que 23 p. 100 des Canadiens ont suivi des cours pendant leurs moments de loisirs durant l'année précédant l'enquête. Ce type d'activité suppose, en plus de la contrainte du déplacement, un certain développement personnel et une forte motivation. Il est normal que le taux de participation soit plus élevé lorsqu'il s'agit de visiter des établissements culturels, musées, galeries, centres scientifiques ou autres. Pendant l'année précédant l'enquête, environ 38 p. 100 des Canadiens ont visité des sites historiques et des parcs zoologiques, 25 p. 100 ont fréquenté des bibliothèques, 22 p. 100 des musées et galeries d'art, 10 p. 100 des centres culturels consacrés à la science et à la technique.

Deux conclusions assez surprenantes ont été dégagées de l'enquête: 67 p. 100 des personnes interrogées ont dit n'avoir aucun hobby précis, tandis que le tiers de ceux qui en ont un y consacrent plus de 7 heures par semaine; il existe un rapport étroit entre le temps consacré aux médias (télévision, radio, lecture) et les activités de création à domicile, un faible revenu familial modérant un peu cet effet mais ne le modifiant pas. ■

## recherches

*La Gracilaria, une algue sur laquelle travaillent les chercheurs.*



# Cultiver la mer?

*L'étude des algues de la côte atlantique*



Depuis toujours, les habitants des provinces maritimes récoltent et préparent les algues marines (1). C'est pour eux une activité traditionnelle, comme la pêche. On ramasse surtout la Mousse d'Irlande (*Chondrus Crispus*) qu'on trouve sur les rochers en bord de mer. Cette algue, dont on extrait un polysaccharide, le carraghénane (qui sert de gélifiant dans la préparation industrielle des crèmes, desserts et potages, utilisé aussi en pharmacie et dans la fabrication des peintures et cosmétiques), apporte chaque année plusieurs millions de dollars à l'économie des provinces maritimes.

### *La Mousse d'Irlande*

Lorsque le Laboratoire régional de l'Atlantique du Conseil national de recherches fut créé, en 1952, les données sur les algues marines étaient encore bien maigres. Or la recherche sur ces algues présentait un double intérêt: scientifique, en premier lieu, économique dans ses conséquences possibles en second lieu. Tout un travail de défrichage puis d'approfondissement des connaissances était à faire sur la génétique, la biochimie et la chimie de ces plantes. D'autre part, les algues marines, évoluant dans un milieu qui diffère beaucoup de celui des plantes terrestres et des plantes d'eau douce, renferment des composés biologiques particuliers et présen-

tent des cycles vitaux et des étapes de croissance et de reproduction très différents de ceux de la végétation terrestre. Ainsi nombre d'algues marines poussent mieux sous des températures assez basses, ce qui s'explique par les modifications biologiques qu'elles ont subies depuis qu'elles ont divergé, il y a des millions d'années, des plantes terrestres.

Le Laboratoire régional de l'Atlantique a donc entrepris de rassembler dans un groupe pluridisciplinaire des biologistes, des biochimistes et des chimistes afin d'accroître les connaissances sur les algues marines et de mettre les connaissances nouvelles au service de l'économie de la région.

L'un de ses succès les plus marquants a été, dans ce domaine, l'élaboration d'une méthode de culture de la Mousse d'Irlande. Au terme de travaux sur la structure moléculaire des carraghénanes issus de la Mousse et sur le cycle biologique de cette algue, qu'ils sont parvenus à décrire, les chercheurs ont mis en évidence l'existence de trois types de plantes adultes, d'apparence identique: une plante mâle, une plante femelle et une troisième plante de forme diploïde née d'un spore résultant de la fusion sexuelle des deux autres. Ces données les ont conduits à établir que le type de carraghénane obtenu était lié aux phases du cycle biologique de l'algue. Les plantes dites



*La Mousse d'Irlande cultivée (à gauche) diffère en apparence de la plante qui pousse à l'état spontané.*

sexuelles ou haploïdes produisaient seulement du carraghénane "kappa", très recherché pour ses propriétés gélifiantes, alors que les plantes diploïdes produisaient uniquement du "lambda", composé visqueux de moindre intérêt (2). Il restait, afin d'éliminer les procédés coûteux de fractionnement utilisés d'ordinaire pour séparer le carraghénane "kappa" du "lambda", à cultiver séparément les plantes de type haploïde. Cette difficulté a été surmontée. Les chercheurs du Laboratoire de l'Atlantique ont en effet réussi à déterminer les conditions requises pour la culture à

1. Provinces maritimes: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard.

2. Les deux composés, obtenus par fractionnement du carraghénane, avaient été mis en évidence à la fin des années quarante, mais on ignorait la liaison qui existait entre ces deux types de carraghénane et le cycle biologique de la plante.

## Cultiver la mer?

grande échelle de la Mousse d'Irlande en utilisant de vastes bassins dans lesquels des palettes assurent le brassage des eaux qui est nécessaire au



Bassins de la station de culture des algues de Sandy-Cove (Nouvelle-Ecosse).

développement des algues. Cela a rendu possible la culture sélective de l'étape du cycle de vie de la Mousse d'Irlande qui produit le polysaccharide simple. Des usines pilotes ont été construites par deux sociétés privées

pour étudier l'application industrielle des techniques élaborées.

### D'autres algues

La recherche s'oriente maintenant vers d'autres algues que l'on trouve sur les côtes canadiennes de l'Atlantique. L'une d'elles est la Gracilaria,



Le Laboratoire régional de l'Atlantique du Conseil national de recherches du Canada, situé sur le campus de l'université Dalhousie, à Halifax (Nouvelle-Ecosse), a maintenant à son actif plus de vingt-cinq ans de recherches. Bien intégré à l'ensemble scientifique et technique de la région Atlantique, il fait porter ses études sur les données particulières à la contrée: plantes marines, mycètes, lichens, cristaux, minéraux, etc. Il a en particulier aménagé à Sandy-Cove, près du petit port de Sambro, une remarquable station de culture des algues.

source de la gélose utilisée dans l'industrie alimentaire et en pharmacie. Les chercheurs procèdent à l'étude du cycle de reproduction et de croissance de cette plante et se penchent sur les diverses façons de la cultiver dans des bacs simulant

l'environnement marin. L'étude porte en particulier, car c'est l'une des approches les plus intéressantes, sur la culture de plantes "triplôides". Ces plantes, qui ont des cellules dont le noyau possède trois ensembles de chromosomes (les cellules normales en possèdent deux et les cellules sexuelles n'en possèdent qu'un) sont en effet plus grosses et poussent plus vite que le type de plante courant, de sorte qu'elles pourraient être cultivées à grande échelle dans des bacs ou encore dans les lagunes des côtes de Nouvelle-Ecosse.

L'aquiculture, ou culture des plantes marines, pourrait bien devenir l'une des sources majeures de produits alimentaires pour une humanité en croissance rapide, alors que les ressources classiques ne sont pas inépuisables. C'est dire que les travaux de recherche du Laboratoire de l'Atlantique – comme d'ailleurs tous les travaux de biologie marine effectués dans d'autres pays, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France, par exemple – n'ont pas qu'un intérêt scientifique, mais aussi, à plus long terme, un intérêt humain. ■

## littérature

Après «la Sagouine» et «Mariaagélas», voici «les Cordes-de-Bois» (1). Il s'en est fallu de peu qu'Antonine Maillet n'obtienne le prix Goncourt: cinq voix contre cinq (2). A mesure que les œuvres se suivent, la saga des Acadiens des côtes s'étoffe, s'amplifie, même si l'auteur remâche sans cesse ses personnages. En vérité, un grand écrivain ne dit jamais qu'une seule chose. Et ce qu'Antonine Maillet porte en elle, inépuisé et inépuisable, c'est la vie du peuple acadien, issu lointainement de Français aventureux qui firent souche en Amérique du Nord, peuple exilé et revenu défricher à nouveau sa terre. En contant le «pays», elle anime un monde pittoresque, coloré, truculent, picaresque, plus vrai que

## « Les Cordes-de-Bois »

Une suite à la saga des Acadiens des côtes

nature, le monde où plongent ses propres racines.

Comme dans Mariaagélas, il y a deux clans, menés par deux femmes à qui l'on n'en conte pas. Le clan des Cordes-de-Bois, niché depuis trois générations sur la butte du même nom qui domine le village, réunit un peuple de



Antonine Maillet

«crasseux» et de filles à matelots (3). L'autre, celui d'«en-bas», le clan du bourg, groupe les nantis, enrichis par le commerce de la

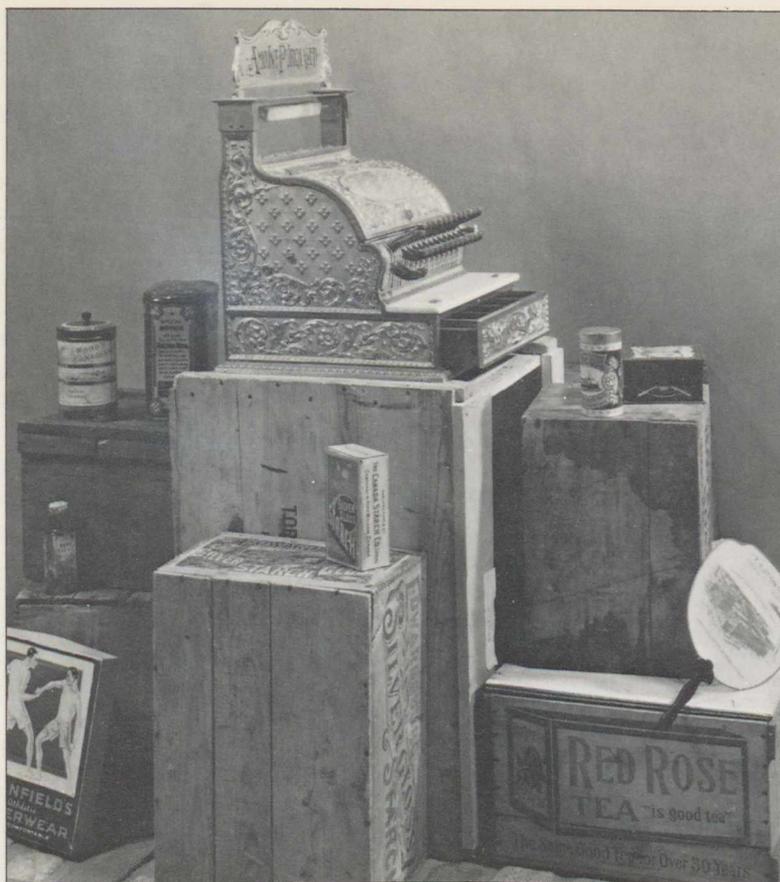
Une famille de femmes libres, issue du Mercenaire, l'ancêtre déserteur venu des «vieux pays» qui avait fui le bateau sur lequel il était enrôlé, conduit les Cordes-de-Bois. La plus jeune et la plus redoutable de la tribu est la Besoune, une fille de seize ans qui ne craint ni dieu ni diable, indomptée, généreuse et maligne, née de la Piroune, sa mère, et des vents du large. Sur le village règnent le marchand de bois écossais Mc Farlane et surtout Ma-Tante-la-Veuve et les siens, cagots venimeux, hypocrites et grippe-sous qui font croisade pour la Vertu. Le Vice opposé à la Vertu. La Pauvreté à la Richesse. Comme au Moyen-Age. Mais ce sont les chômeurs, les contrebandiers, les miséreux, les filles à matelots, les gueux des Cordes-de-Bois qui prennent en charge les pauvres en esprit et les abandonnés mis aux enchères par la paroisse comme de la marchandise.

Antonine Maillet, puisant aux sources orales de la culture acadienne, dit qu'elle a appris à «écrire tout haut» et que, comme Flaubert, elle doit passer ses phrases au «gueuloir». Il faut, dit-elle, même dans l'écrit, respecter un rythme naturel. La parole qu'elle restitue est une fête. Parler riche, savoureux, dru, qui renoue avec le français populaire du temps de Rabelais.

1. Grasset, éd. (Paris) et Leméac (Montreal).

2. La voix double dont dispose le président de l'Académie Goncourt en cas de partage égal des voix a fait pencher la balance en faveur de «John l'Enfer» (éd. du Seuil) de Didier Decoin.

3. Le nom de la butte, qui donne son titre au roman, est celui d'une ancienne unité de volume, la corde (3,6 m<sup>3</sup>), utilisée dans les campagnes canadiennes pour mesurer le bois de chauffage. Corder, c'est mesurer en entourant d'une corde.



Au début du siècle,  
la conquête de l'Ouest...

## Le long chemin des pionniers

*Au Musée de l'homme, une histoire sociale du Canada*



Le Musée national de l'homme, à Ottawa, inaugurerait en octobre dernier, dans le cadre du programme de rénovation du musée, deux nouvelles salles consacrées aux divers aspects de la vie des premiers colons. Ces deux salles d'exposition permanente, au quatrième étage du classique immeuble Victoria, traduisent l'intérêt des Canadiens pour leur passé, un passé évoqué dans la vie la plus quotidienne et non à travers les grands événements de l'histoire (1). Un passé commun, en définitive, malgré la diversité des origines. S'il est en effet un adage que pourraient reprendre en chœur les Canadiens, c'est bien celui-ci: « nous sommes tous des immigrés »; venus, à

quelques exceptions près, avec une même pauvre valise, avec le même espoir de se faire une vie meilleure, se heurtant aux mêmes difficultés et se forgeant une existence nouvelle, toujours rude et parfois aléatoire. « Nous avons conçu cette exposition, a dit M. William Taylor, directeur du musée, à l'intention des Canadiens eux-mêmes, pour illustrer les points communs de l'expérience historique des premiers arrivants ».

### *« Quelques arpents de neige »*

La première des salles inaugurées l'automne dernier, intitulée « Quelques arpents de neige », illustre, autour du thème de la neige, qui est pour

les Canadiens une réalité et non un mythe, où qu'ils habitent, la contribution heureuse ou malheureuse des pionniers qui ont façonné le Canada d'aujourd'hui. Le titre de l'exposition est une référence à l'histoire, Voltaire ayant persiflé, dans *Candide* (1759), la France et l'Angleterre pour se disputer « quelques arpents de neige (le Canada) qui coûtent finalement plus cher qu'ils ne valent » (2). La

1. En 1975, le Musée a marqué sa réouverture, dans ses locaux rénovés, par la création d'une galerie consacrée aux civilisations indiennes de la côte du Pacifique. Voir *Canada d'aujourd'hui*, octobre 1976.

2. Les œuvres de Voltaire ont été diffusées au Canada jusqu'à ce que l'évêque de Montréal condamne, en 1858, les « mauvais livres, les publications mensongères, les discours antireligieux ».

## Le long chemin des pionniers

référence à la neige, réalité pan-canadienne contre laquelle il faut bien lutter, concrétise et symbolise à la fois les difficultés qui ont dû être surmontées par les pionniers venus travailler et s'installer au Canada.

Après s'être un moment arrêté dans une salle où sont présentés les premiers habitants, Indiens et Inuit (Esquimaux), les objets qu'ils ont façonnés, l'équilibre qu'ils ont su éta-

d'une galerie des années 1920 au Cap-Breton (Nouvelle-Ecosse) avec pour seules concessions un «toit» (terme minier qui désigne le plafond) un peu plus haut que nature et, bien entendu, puisqu'on est dans un musée, des parois en fibre de verre au lieu de charbon, mais reproduites d'après un moulage effectué dans la mine. A cela près, tout a été respecté dans les moindres détails: le forêt radial sem-

La pauvreté de la plupart des pionniers qui ont construit le pays est soulignée et opposée au luxe dont jouissait une petite minorité de colons. Il suffit de comparer les photos de taudis de la fin du siècle dernier au luxe de certains objets de la même époque ou de mettre en regard la pauvre malle de l'immigrant type et le salon d'un riche bourgeois au début du siècle pour voir qu'une forte hié-



Deux aspects du développement de la société au cours des premières décennies du vingtième siècle.

blir entre leur mode de vie et le milieu naturel, le visiteur entre dans le vif de l'exposition. L'homme et son environnement, d'abord. Quatre ressources naturelles, la pêche, les fourrures, le bois et le charbon, ont attiré les immigrants depuis les débuts de la colonisation jusqu'à l'aube de ce siècle. Les raisons d'ordre économique et politique qui ont poussé à l'exploitation de ces ressources sont bien mises en évidence, les techniques d'exploitation des colons soigneusement rassemblées. On peut voir une section de navire, typique des bateaux du début du dix-neuvième siècle qui amenaient les immigrants au Canada, et surtout une galerie entièrement reconstituée d'une mine de charbon du Cap-Breton, berceau de l'extraction charbonnière en Amérique du Nord. La mine est une reproduction fidèle

ble prêt à mordre le charbon, des wagonnets authentiques attendent le chargement; les rails, les pièces de soutènement, l'ensemble de l'équipement viennent tous de la véritable mine.

C'est ensuite à une réflexion sur la vie rurale au début du dix-neuvième siècle au Québec, à la fin du même siècle en Ontario et dans la première moitié du vingtième dans les Prairies, qu'est convié le visiteur. Un aperçu des difficultés qu'ont eu à surmonter les cultivateurs des Prairies pendant la crise de 1929 qui, s'ajoutant à diverses calamités naturelles, les a particulièrement éprouvés, est montré de façon vivante grâce à la reconstitution d'une cuisine de ferme des années trente, délabrée, crottée et authentique, expédiée telle quelle du Manitoba.

rarchie sociale s'est établie dès les débuts du peuplement du Canada. Une réplique de la pierre tombale de Ginger Goodwin, leader syndicaliste de Colombie-Britannique abattu en 1918 dans des conditions mal éclaircies, est un hommage rendu au syndicalisme et à la cause des travailleurs.

On assiste ensuite au développement de la vie urbaine. La transformation d'un atelier artisanal de menuisier en une grande entreprise qui déplace des milliers d'ouvriers à des kilomètres de leur domicile montre d'une façon exemplaire comment se crée une ville. Un film de sept minutes explique le développement des principales villes canadiennes au fil de l'histoire.

Dernier volet de l'exposition, l'identité canadienne au sein de la

diversité. En effet, sous la poussée de certains caractères communs, dont le plus important est sans doute né de l'immigration, avec les conditions de vie qu'elle a imposées aux premiers colons, s'est forgée une unité qui a donné une sorte de personnalité à la population canadienne sans exclure la diversité culturelle liée à l'origine des immigrants et demeurée très vivante. Ce fait de l'histoire est bien illustré par des objets et des photos anciennes appartenant à des Canadiens venus de pays très divers.

### « Notre patrimoine »

La seconde des nouvelles salles du Musée de l'homme propose aux visiteurs une exposition permanente intitulée « Notre patrimoine ». Elle offre une vision vivante du folklore canadien à travers l'histoire d'un immigré

anonyme. On suit le personnage depuis son arrivée au Canada avec sa mallette contenant ses maigres effets personnels et les outils qu'il a jugé utile d'emporter pour s'assurer une vie rudimentaire: vers 1850, il est installé dans une cabane de bois de la vallée de l'Outaouais; plus tard il se marie, il a des enfants et nous voyons les coffres de cèdre traditionnels où l'on rangeait le trousseau de la jeune mariée, les gousses d'ail en tresse, les souliers des bébés, les ustensiles de cuisine utilisés à l'époque; on assiste aux danses et aux chants dont il se distrait (présentations audiovisuelles de trois minutes chacune); un cercueil huttérite entouré de photographies de tombes des premiers colons matérialise enfin sa mort. Diverses techniques sont employées pour faire participer le visiteur canadien à la

façon de travailler, de jouer, de prier de ses ancêtres: maquettes, objets anciens, costumes, films, photographies, croquis, peintures, caricatures, dioramas, jeux à l'intention du public.

On retrouve avec « Notre patrimoine » le thème de l'unité canadienne dans le pluralisme. On voit en effet à l'exposition à peu près tous les objets traditionnels des différents peuples qui ont fait le Canada actuel, notamment de très beaux objets appartenant à la culture traditionnelle islandaise, en même temps que l'on prend conscience d'un mode de vie semblable chez ces gens venus des horizons les plus divers. L'expérience a dû être analogue pour les premiers immigrants canadiens, qu'ils se soient installés en Alberta, au Manitoba, au Québec ou en Nouvelle-Ecosse. ■

## techniques

# Le columbium, métal rare

## Un rôle industriel important

Il y a une dizaine d'années, alors qu'on cherchait partout de l'uranium au Canada, une anomalie radioactive décelée à la suite d'un survol à basse altitude devait faire découvrir l'existence d'un très important gisement de columbium à Saint-Honoré, non loin de Chicoutimi (Québec).

### Le second producteur

Le columbium est un métal rare qui, ajouté à l'acier en faible proportion, en augmente la résistance de façon considérable. Au terme d'importants travaux destinés à rendre possible l'exploitation de la mine, la société d'économie mixte Niobec entreprenait en 1976 l'exploitation du gisement (1). La mine a fait du Canada le second producteur mondial de columbium, après le Brésil qui exploite près de Rio de Janeiro un très riche gisement à ciel ouvert et pourvoit à lui seul aux deux tiers

des besoins mondiaux en oxyde de columbium.

### Un marché assuré

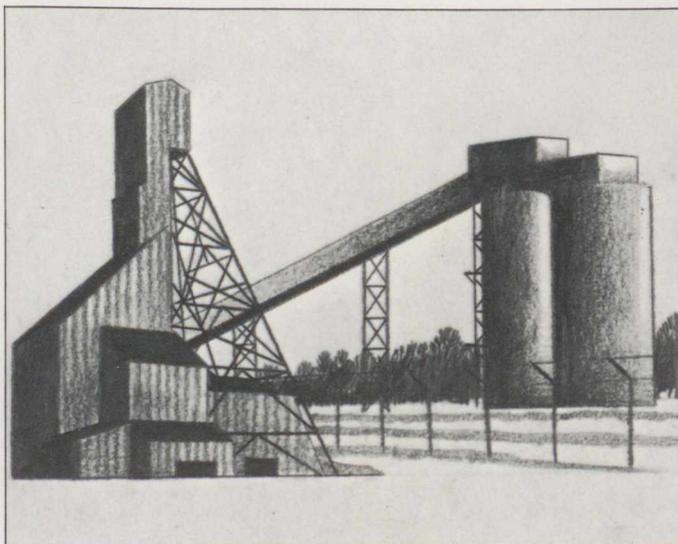
A Saint-Honoré, les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai. La capacité d'extraction est de 1500 tonnes par jour, ou 540000 tonnes par an, et l'objectif est de parvenir à récupérer

4,5 kilogrammes d'oxyde de columbium par tonne de minerai. L'extraction se fait à des profondeurs comprises entre 90 et 180 mètres.

Le minerai est d'abord acheminé par convoyeur jusqu'à un concasseur, après quoi des broyeurs à barres et à boules métalliques le réduisent en une matière pondé-

reuse. Cette matière est ensuite traitée par des réactifs et subit différentes phases de flottation avant d'être séchée dans un four tournant, dernière étape avant la mise en conteneurs et l'expédition. L'oxyde de columbium, qui se présente sous la forme d'une fine poudre grisâtre, est transporté par camion à Montréal, d'où il est acheminé vers sa destination finale.

Le Luxembourg est actuellement le plus gros client de Niobec (58 p. 100 de sa production d'oxyde de columbium). Viennent ensuite les aciéries des Etats-Unis (24 p. 100). La clientèle canadienne utilise 5 p. 100 de la production. La sidérurgie japonaise absorbe le reste (13 p. 100). Le marché paraît d'autant mieux assuré que les sidérurgistes ne souhaitent pas dépendre trop exclusivement du fournisseur brésilien et que le produit canadien, en raison de sa haute teneur en columbium et de sa faible radioactivité, est plus facilement utilisable que le produit brésilien qui doit être transformé en ferro-columbium avant d'être exporté. ■



1. La société Niobec tire son nom de celui du métal, le niobium, terme chimique servant à désigner le columbium. Le mot columbium est en effet une dénomination courante, commerciale, non une dénomination scientifique.



## Communications par satellite

Téloglobe Canada construit actuellement à Weir, village des Laurentides situé à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Montréal, une station terrienne de télécommunication par satellite. Les techniciens estiment que cette station permettra à Téloglobe de faire face à l'augmentation de la demande dans la zone de l'Atlantique. L'extension du téléphone automatique à la plupart des grandes villes canadiennes doit en



effet provoquer l'augmentation du trafic transatlantique, auquel s'ajoutera la croissance du télex, des données numériques, de la transmission vidéo et de la télécopie. La station des Laurentides sera la quatrième de Téloglobe, société d'Etat chargée des télécommunications internationales par câble et par satellite. Deux sont situées à Mill-Village (Nouvelle-Ecosse) et la troisième à Lake-Cowichan, sur l'île Vancouver (Colombie-Britannique). Elles sont reliées aux satellites d'Intelsat placés sur orbite au-dessus de l'Atlantique et du Pacifique.

## L'essence au litre

Le passage du gallon au litre pour la vente de l'essence se fera en deux ans. Du 1er janvier prochain au 31 décembre 1980, le carburant pourra être vendu soit au gallon soit au litre. A partir du 1er janvier 1981, la vente au litre sera seule

autorisée dans les zones urbaines. On prévoit que les stations-service des grandes villes passeront à la vente au litre dès les premiers mois de 1979. Pendant la période transitoire, les automobilistes auront intérêt à savoir qu'il y a 4,54 litres dans un gallon canadien (3,78 dans un gallon américain) et que le litre équivaut à 0,22 gallon. L'essence vendue 90,9 cents le gallon coûtera 20 cents le litre (environ 0,90 franc français).

## Photomontages

Le Centre culturel canadien de Paris a présenté l'hiver dernier une exposition de photomontages de Pierre Guimond. L'artiste, né à



Pierre Guimond (photomontage)

Montréal en 1946, pioche à même les images que lui fournissent journaux et revues pour recomposer un monde totalement démythifié. Lucide et iconoclaste, il ridiculise avec un humour féroce nos sociétés obsédées par le fétichisme de la marchandise et n'épargne ni les hommes politiques, quel que soit leur bord, ni la hiérarchie ecclésiastique. L'horreur fait parfois place à l'humour, par exemple pour dénoncer la barbarie de la guerre que perpétuent des sociétés dites civilisées. Photomontages très personnels et qui font mouche dans la lignée de Man Ray et de Max Ernst.

## Université Laval: problèmes d'expansion

A Québec, l'université Laval a célébré l'hiver dernier son cent vingt-cinquième anniversaire. Au cours d'un colloque, des spécialistes ont débattu des problèmes et des perspectives d'avenir de l'institution, l'une des plus anciennes universités canadiennes. Installée d'une façon très moderne sur le vaste campus de Sainte-Foy, à une dizaine de kilomètres de la capitale provinciale, l'université a traversé à la fin de 1976 des moments difficiles marqués par une grève de près de quatre mois des membres du corps enseignant (plus de mille personnes). Les

difficultés rencontrées tiennent en grande partie à la croissance rapide du nombre des étudiants – ils sont maintenant vingt-deux mille – et aux mécanismes de financement. Le budget de l'université, institution privée, est en effet alimenté pour les deux tiers par des subventions publiques. Une Commission d'études sur l'avenir de l'université, qui réunit des délégués des enseignants et des étudiants, doit élaborer un plan de développement pour les années qui viennent.

## Prix littéraire

Le vingt-septième prix littéraire France-Canada a été attribué en octobre dernier à Louis Caron pour «L'Emmitouflé» (Robert Lafont, éd.). Né à Sorel (Québec), l'auteur, qui a trente-cinq ans, a fait son apprentissage de l'écriture dans le journalisme, la radio et la publicité. «L'Emmitouflé», son premier roman, rapporte sur le mode du récit réaliste l'histoire de Nazaire, un réfractaire à la conscription de 1917 qui se cache jusqu'à l'armistice dans les marais du lac Saint-Pierre. «On nous avait appris depuis qu'on était tout petits, écrit le narrateur, qu'il valait toujours mieux ne pas se mêler des affaires des autres... Notre guerre, ça faisait deux cents ans qu'on la faisait contre les roches, contre les moustiques et



Louis Caron

contre l'hiver... On n'avait ni le temps ni les moyens d'aller défendre les autres». «Nazaire, fait dire l'auteur à l'un de ses personnages, je sais bien qu'il n'a pas toute sa raison, mais il n'est pas fou non plus».

## Bibliothèque de Toronto

La Metropolitan Toronto Library, récemment inaugurée, n'est pas seulement la plus grande bibliothèque publique du Canada, c'est une bibliothèque de la "nouvelle génération": ceux qui l'ont conçue ont cherché à rendre service au passant qui, entre deux courses en ville, cherche un havre

temporaire pour consulter une encyclopédie, lire quelques pages du dernier prix littéraire, feuilleter des revues ou même écouter de



Un atrium, cinq niveaux.

la musique. Le visiteur pénètre dans un immense atrium où la lumière du jour inonde les cinq niveaux de l'immeuble reliés par deux ascenseurs cylindriques aux larges fenêtres en plexiglass. Des banderoles de couleur suspendues au plafond permettent de s'orienter dans les différentes sections. «Le défi, a dit l'architecte, Raymond Moriyama, était de faire prendre conscience à l'usager de l'importance des collections tout en l'aidant à se retrouver dans cette masse».

## Déconcentration administrative

Au cours des cinq années qui viennent, 4600 postes de fonctionnaires fédéraux à plein temps et 5500 postes à temps partiel seront déplacés de la région de la capitale nationale (Ottawa-Hull) pour être "relocalisés" dans d'autres villes canadiennes. Parmi les services de l'Etat employant de gros effectifs qui quitteront la capitale, on cite la direction des levés et de la cartographie (750 agents) du ministère de l'énergie, des mines et des ressources, qui sera installée à Sherbrooke (Québec), et deux centres de formation professionnelle (490 agents) du ministère des finances, qui seront installés à Rigaud (Québec). Selon le gouvernement, le programme vise à la fois à réduire la concentration de la fonction publique dans la région de la capitale (27 p. 100 des fonctionnaires fédéraux; Washington: 12 p. 100), à rapprocher la gestion des programmes fédéraux de ceux auxquels ils s'adressent, à aider les régions où le développement économique est lent et le taux de chômage élevé, à rendre l'administration fédérale plus présente là où elle est peu et où les activités qui intéressent l'ensemble du pays peuvent contribuer à l'unité nationale.